

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aïlal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïlal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-776283

☐ Maladie

☐ Dentaire

☒ Optique

☒ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

Société :

☒ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, joindre les remboursements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. ATIDI Hanane
Médecin Ophthalmologiste
Attabar Business Centre
134 Rue Attabari Lot chantima
Maarif Extension - Casablanca



VOI ET ADHERENT

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/10/23	C/S		300,00	INP : Dr. ATIDI HANANE Médecin Ophthalmologue Attabab Business Centre 134 Rue Attabab Lot Chantima Quart Extension - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM
 GUERRAOU
 Pharmacie
 4, Résidence Annaim - Oulfa
 Tel: 05 22 89 43 09 - Casablanca

21/10/23
 10
 2023
 T. 188,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

21/10/23
 10
 2023

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien Date des Soins Nombre AM PC IM IV Montant détaillé des Honoraires

META OPTIC
 Jamal Khalid
 06 62 78 06 43

01/11/2023
 3000

INPE

065032658

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

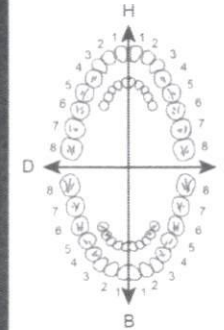
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient

INP :



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H
 25533412 21433552
 00000000 00000000
 D G
 00000000 00000000
 35533411 11433553
 B

COEFFICIENT DES TRAVAUX

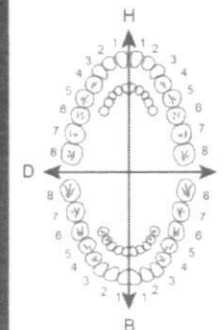
MONTANTS DES SOINS

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hanane ATIDI

Spécialiste en Ophtalmologie

Diplômée de la faculté de médecine

de Marrakech et de Versailles (Paris)

Chirurgie de cataracte - Ophtalmologie pédiatrique

Lentilles de contact - Rétine - Chirurgie réfractive

Explorations ophtalmologiques



091280974



NAVILIF

PVC : 98,00 DH
RIMAPHARMA

LOT



230328
2026/04

لالة (بالليزر
سكري
والليزر



3 700822 600217

ORDONNANCE

Patient : BOUHADDIOUI ABDERRAHMANE



90,100
1 NAVIBLEF daily

1 App Matin pendant 1 Mois pour hygiène des paupières

98,100
2 NAVILIPO COLLYRE (LES DEUX YEUX)

1 goutte x3/J pendant 3 Mois



188,100 DH
PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM
Slim GUERRAOUI
Diplômé en Pharmacie
4, Résidence Annaïm - Oulfa
Tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca

Dr. ATIDI Hanane
Médecin Ophtalmologue
Attabar Business Center
134 Rue Attabari Lot Chantima
Maarif Extension - Casablanca



3 700822 600668

LOT



BF36505
2026-05

Attabari Business Center, 134 Rue Attabari,
(Derrière Ghandi Mall), 1er Etage,
N°3 - Maarif Extension - Casablanca

ب. (أخلف غاندي مول)

الدار البيضاء

Tél.: 05 22 94 29 50 - E-mail : atidihanane14@gmail

RIMAPHARMA
PVC : 98,00 DH

Dr Hanane ATIDI

Spécialiste en Ophtalmologie



الدكتورة حنان عاتدي

أخصائية في طب وجراحة العيون

دبلوم كلية الطب بمراكش

دبلوم كلية الطب بغيرساي - باريس

طب العيون للكبار والأطفال - جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر

تقويم النظر بالليزر - العدسات اللاصقة - العين ومرض السكري

التصوير بالموجات فوق الصوتية - تصوير أوعية الشبكية والليزر

التصوير المقطعي بالتماس البصري

Diplômée de la faculté de médecine

de Marrakech et de Versailles (Paris)

Chirurgie de cataracte - Ophtalmologie pédiatrique

Lentilles de contact - Rétine - Chirurgie réfractive

Explorations ophtalmologiques



091280974

21/10/2023

ORDONNANCE de LUNETTES

Patient : BOUHADDIOUI ABDERRAHMANE

Vision de Loin

Œil Droit +1.50 (-0.75 à 85°)

Œil Gauche +1.00 (-0.50 à 96°)

Vision de Près

Œil Droit ADDITION : +2.50

Œil Gauche ADDITION : +2.50

Verres progressifs+ anti reflet

Une Monture

Prière de respecter l'écart inter-pupillaire

META OPTIC
Jamal Khattabi
L'enseigne De l'optique 4-334
Tel : 06 62 78 06 43

Dr. ATIDI Hanane
Ophtalmologiste
Attabar Business Center
134 Rue Attabari 1er étage
Maarif Extension - Casablanca

Attabari Business Center, 134 Rue Attabari,
(Derrière Ghandi Mall), 1er Etage,
N°3 - Maârif Extension - Casablanca

مركز الأعمال الطبري. 134 زنقة الطبري. (خلف غاندي مول)
الطابق الأول. رقم 3 - امتداد المعارف - الدار البيضاء

Tél.: 05 22 94 29 50 - E-mail : atidihanane14@gmail.com

OPTIQUE META

Monture optique é solaire



بصريات ميطا

النظارات البصرية والشمسية

Khalid Jamal
opticien optométriste

تجزة الدروة رقم 4-634

Lotissement Daroua N°634-4



Jamal : 06 62 78 06 43

Date: 01/11/2023

FACTURE

N° 008086

Monsieur (Mme): BOUHADDIUT Abderrahmane

Monture : optique

10000 1

Verres: progressif 4.6 antireflet

VL :

OD : +1.50 (-0.75 à 85°)

10000 1

OG : +1.00 (-0.50 à 96°)

10000 1

VP: Add +2.50

OD :

OG :

META OPTIC

Jamal Khalid

Lotissement Daroua 4-634

Total:

30000

Arrêtée la présente facture à la somme de:

trois mille dix-huit

RC : 24978 - IF : 50664340 - TP : 55802248 - IPE : 065032658

ICE : 002966266000032